

# Conseil de quartier Aménagement du square dit « de Venise »

COMPTE RENDU

LE 7 MARS 2025

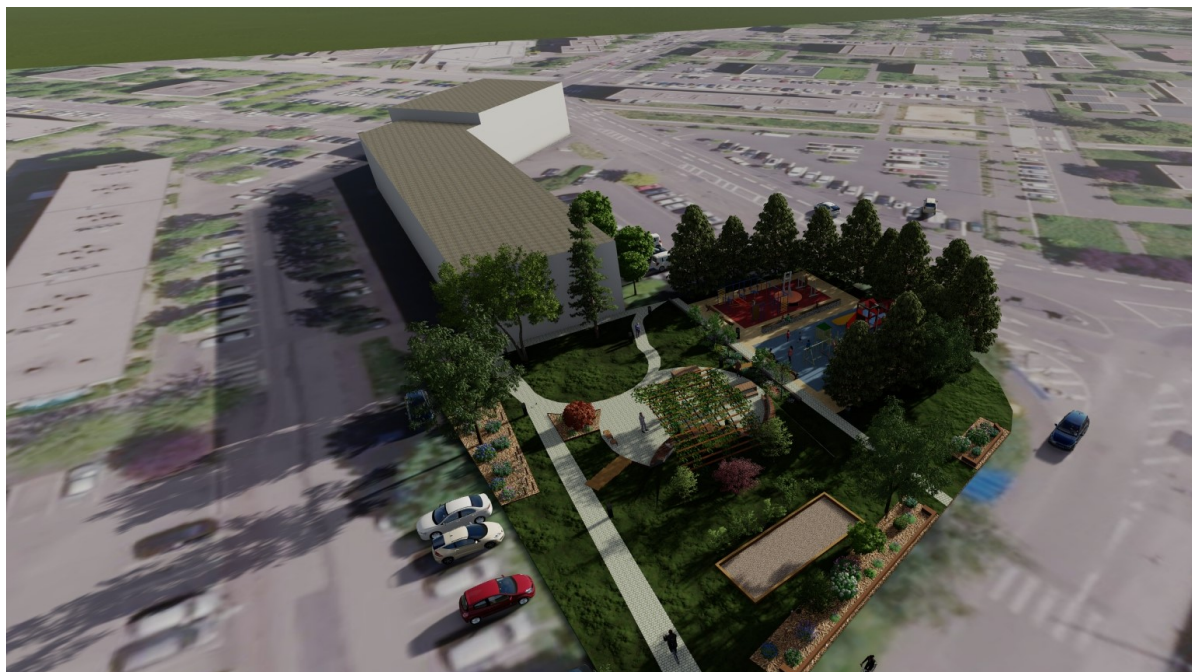
Salle du Conseil municipal

<b>REUNION ORGANISEE PAR</b>	Service Démocratie participative
<b>TYPE DE REUNION</b>	Externe
<b>PARTICIPANTS</b>	Habitants : 7 personnes  Elus : Monsieur le Maire Patrice (Manu) DONATI, Madame Marie-Hélène BRETEILLE, Conseillère municipale déléguée parc, fleurissement et archives municipales, Monsieur Henri ROUSSELOT, Adjoint au Maire délégué à la Démocratie participative territoire centre et à la sécurité, Monsieur Stéphane HABLOT, Député de Meurthe-et-Moselle (2 <sup>e</sup> circonscription).  Fonctionnaires : David QUILLERE, Directeur de cabinet, William THIRION, Directeur des Espaces verts, Patrick PETITJEAN, Directeur des médiateurs de quartier, Yoann CIVEL, Service Communication, Anne ARNOLD, Démocratie participative.  Partenaire : Frédérique BRACONNOT, Journaliste Est Républicain

Cette réunion fait suite à l'assemblée générale des copropriétaires de l'immeuble « Les pinsons » du 11 septembre 2024.

Une convention avec la Métropole du Grand Nancy a été passée afin que la ville prenne en charge l'entretien du square de Venise (espaces verts et terrain de basket) situé au croisement des rues de Venise et Eugénie Bergé.

Cette réunion a donc pour but de présenter le projet de réaménagement de ce square :



Les propositions étaient les suivantes :

- **Désimperméabilisation des cheminements actuels** : utilisation de matériaux perméables pour favoriser l'infiltration de l'eau et réduire le ruissellement
- **Modification de la topographie** : En réaménageant le square pour créer un espace plus ouvert, avec

suppression du grand mur séparant le terrain de basket et l'aire de jeux et y envisager des assises (celui-ci étant un mur de soutènement, il ne peut être supprimé dans sa totalité)

- **Conservation de la végétation** : maintenir et augmenter la végétation actuelle notamment les arbres pour lutter contre les îlots de chaleur.
- **Intégrer un espace de street work-out** (en reprenant les machines situées au parc R. Pouille)
- **Création d'un espace de convivialité** : Aménager un espace central avec des assises et une pergola pour favoriser les interactions sociales.
- **Conservation du terrain de pétanque** : et créer un écran végétal entre le bâtiment et le terrain.
- **Amélioration de l'éclairage** : Intégrer des luminaires bas à déclenchement automatique pour améliorer la sécurité tout en réduisant la pollution lumineuse.

Les habitants présents souhaitent faire évoluer le projet avec les suggestions suivantes :

- Ajout de places de parking (le long du terrain de pétanque rue Eugénie Bergé) pour palier au manque de stationnement dans le quartier
- Alléger l'endroit où il y a beaucoup d'arbres en supprimant un cyprès sur deux : réduisant ainsi le manque de visibilité à cet endroit et les squats actuels
- Créer une nouvelle aire de jeux pour enfants mais pas d'espace de street work-out
- Espace de convivialité sans pergola pour éviter les attroupements.

Le coût de cet aménagement est estimé à 100 000 euros.

Un nouveau projet tenant compte des retours des habitants présents sera présenté le :  
**Vendredi 23 mai à 18h en salle du conseil municipal**

Cette réunion a été l'occasion de soulever les points suivant :

### **1) Circulation et vitesse**

De nombreux automobilistes accélèrent après le ralentisseur devant le n°5 rue de Venise (au niveau du virage allant vers la rue de Parme)

### **2) Divers**

Présence de rats dans les bâtiments Cormorans et Loriots : information transmise au Directeur de Batigère.

MDS Vandoeuvre-Villers bâtiment Les Pingouins : Les salariés et les usagers passent systématiquement par la porte coupe-feu alors qu'une entrée leur est exclusivement réservée.

Pour information, la Maison des Solidarités y est implantée temporairement depuis juin 2024, elle s'installera définitivement sur le site de l'ancien collège Monplaisir en 2028)

Association REPONSE bâtiment Les Pinsons : L'entrée du bâtiment est souvent encombrée par les poussettes, de plus, les salariés font leur pause devant le bâtiment et fument dans l'entrée, engendrant nuisances sonores et olfactives pour le voisinage.

La mairie contactera la Maison des Solidarités et l'association REPONSE pour leur rappeler la nécessité d'entrer par les portes prévues à cet usage et d'éviter de fumer sous les fenêtres des résidents.

Escaliers le long du parking Clara Zetkin allant de la rue de Parme à la rue de Venise : Les habitants souhaiteraient que les nombreuses haies au sol soient coupées car elles attirent les rats.

Le directeur des médiateurs rappelle qu'il ne faut pas hésiter à téléphoner en cas de besoin. Les médiateurs sont présents à Vandoeuvre 7 jours sur 7, de 17h à minuit, et le samedi de 18h à 1h.

Téléphone : 06.46.78.74.44

Ces points seront étudiés lors de la prochaine coordination des actions de la ville et seront transmises aux agents/partenaires concernés.